

LE GROUPE M6 ET LE SNEP CONCLUENT UN ACCORD POUR UNE MEILLEURE EXPOSITION DE LA MUSIQUE EN SOIRÉE SUR M6 ET W9



Le Groupe M6, partenaire historique de l'industrie musicale, et le SNEP, Syndicat National de l'Édition Phonographique, annoncent un accord pour développer la place et la visibilité des diffusions de musique.

Alors que la culture est particulièrement affectée par les conséquences de la crise sanitaire, le Groupe M6 affiche son engagement vis-à-vis des artistes, de la musique et des entreprises qui les accompagnent.

M6 et W9 vont ainsi accroître durablement l'exposition de la musique et l'actualité des artistes, avec notamment la diffusion d'au moins 9 émissions musicales par an en première partie de soirée ; ces émissions seront consacrées aux variétés, à la musique interprétée et aux nouveautés de l'année. C'est notamment dans ce cadre que W9 programmera une cérémonie musicale pour récompenser les succès français de l'année.

Concernant les musiques diffusées, M6, W9 et le SNEP veilleront à l'exposition de la production musicale des labels dans toute leur diversité, quelle que soit leur taille ; en tant que diffuseurs et producteurs, ils affichent aussi des ambitions communes sur la présence des artistes féminines à l'antenne et leur représentation au sein des diffusions musicales dans leur ensemble.

Neuilly-sur-Seine, le 2 février 2021

À propos du Groupe M6 : Créé en 1987 autour de la chaîne M6, le Groupe M6 est un groupe plurimédia puissant, offrant une large gamme de programmes, de produits et de services. Télévision (13 chaînes dont M6, 2^{ème} chaîne privée de France), radio (3 stations dont RTL, 1^{ère} radio privée de France) mais aussi production et acquisition de contenus, digital, e-commerce, cinéma, musique, spectacles... Fort de ses marques et de ses contenus, le Groupe M6 a progressivement étendu ses activités à travers des diversifications ciblées et des offres innovantes telles que 6play plateforme digitale lancée en 2013 (plus de 17 millions d'utilisateurs actifs) et Salto lancée en 2020. Son objectif : développer la complémentarité de ses marques afin de répondre aux attentes de ses différents publics et à leurs nouveaux modes de consommation. Plus d'informations : groupem6.fr

Contact Groupe M6 : Paul MENNESSON - paul.mennesson@m6.fr - 01 41 92 61 36

À propos du SNEP : Le SNEP, syndicat national de l'édition phonographique, est la principale organisation patronale regroupant les producteurs, éditeurs et distributeurs de musique enregistrée, partenaires des artistes de la musique. Il représente les intérêts de l'ensemble des labels français, de toutes tailles et de tous horizons musicaux, dont le chiffre d'affaires s'est élevé en 2019 à 773 millions €. Le SNEP est membre de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), du MEDEF et de la Fédération des entreprises du spectacle, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (FESAC). Son conseil d'administration est composé des dirigeants des sociétés ARB Music, Sony Music France, Tricatel, Universal Music France, Verycords et Warner Music France.

Contact SNEP : Patricia SARRANT – patricia.sarrant@snepmusique.com – 01 47 38 04 04



CONTINUONS DE GRANDIR ENSEMBLE